

DECRET N° 91-163 du 22 Juillet 1991

Portant nomination au grade de Lieutenant-Stagiaire des Forces Armées Béninoises de l'Elève Officier Olivier Mahoudo FASSINO.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N°81-014 du 10 Octobre 1981 portant Statut Général des Personnels Militaires des Forces Armées Populaires ; et la Loi N°88-006 du 26 Avril 1988 qui l'a modifiée ;
- VU la Loi N°86-002 du 26 Avril 1986 portant Loi des Finances pour la Gestion 1986 ;
- VU le Décret N°91-68 du 4 Avril 1991 portant Composition du Gouvernement Provisoire ;

SUR Proposition du Ministre de la Défense Nationale ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 5 Juin 1991,

§ E C R E T E :


Article 1er.- L'Elève-Officier FASSINO Mahoudo Olivier est nommé au grade de Lieutenant-Stagiaire pour compter du 1er Octobre 1989 à titre de régularisation.

Article 2.- la présente nomination entraîne une incidence financière sur le Budget National.

Article 3.- Le Ministre d'Etat Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense et le Ministre du Plan, de l'Economie et des Finances sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent Décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 22 Juillet 1991

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Nicéphore SÓGLO

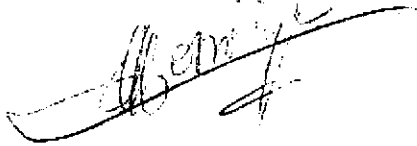
.../...

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination,
de l'Action Gouvernementale et de la Défense,



Désiré VIEYRA

Le Ministre du Plan, de l'
l'Economie et des Finances,



Paul DOSSOU

AMPLIATIONS : PR 4 MECAGB 4 SGG 4 IGE MINISTERES 15
PREFETS 6 ENA + EMAT 6 JO 1 INTERRESSE 1 MPEF 4 DSI 2
CAB/MIL 2 DB DSDV DTCP DI DCCF 5 DCCT ONEPI GCONB DAN
BN FASJEP ENA 7.